



Proves d'accés a la Universitat. Curs 2006-2007

Llengua estrangera Francès

Sèrie 2 - A

Suma de notes parcials

Redacció

C. escrita

C. oral

1

1

2

2

3

3

4

4

5

5

6

6

7

7

8

8

Total

Etiqueta de qualificació

Redacció

Comprensió escrita

Comprensió oral

Etiqueta identificadora de l'alumne/a

Ubicació del tribunal

Número del tribunal

PIERCING, TATOUAGES : LES ADOS* EN SONT FOUS !

Un adolescent sur cinq serait percé ou tatoué, les filles deux fois plus que les garçons. Ces marquages physiques sont en pleine explosion et cela dans tous les milieux. Effet de mode ? Provocation ? Mal-être ? Enquête sans tabou auprès de ces jeunes et sur leur révolution corporelle.

Anouk a 16 ans. Quand la timidité l'envahit, elle se met à mordre son piercing à la lèvre et penche sa tête d'un côté, les yeux fuyants, comme lady Di. Mais Anouk n'est pas une princesse. Elle a même horreur des filles « *trop filles* ». Son univers, c'est plutôt le gothique et le métal. Et le piercing, sa religion. Elle a commencé par le nombril à 14 ans. Étant mineure, elle a dû obtenir l'autorisation écrite de maman, qui en avait plutôt une mauvaise expérience personnelle. Après, Anouk a voulu les lèvres. Et maman a encore dit oui, mais le combat fut rude, surtout que papa était contre.

En matière de tatouage et de piercing, l'imprécision de la loi et le laxisme de certains professionnels permettent aux mineurs de passer à l'acte sans le consentement des parents. C'est ainsi qu'Anouk s'est fait percer le téton droit. Ses parents ne sont toujours pas au courant. « *Pour le téton, j'avais envie d'expérimenter la douleur, parce que c'est celui qui fait le plus mal. Peu de jeunes l'ont et j'aime bien l'idée d'être différente* ». Le besoin de « customiser » son corps chez les ados c'est comme les passionnés qui ne supportent pas d'avoir la même voiture que leur voisin. Ne jamais dire à un adolescent qu'il cherche à avoir un tatouage ou un piercing pour faire comme les autres. Non, le but, c'est d'être différent, tout en n'étant jamais trop éloigné du groupe. La différence, c'est bien, mais pas trop, le moule* est quand même un cocon* bien réconfortant.

Tatouages et piercings sont devenus des accessoires indispensables. Ils séduisent autant les garçons des cités défavorisées que ceux des quartiers riches. Mais, pour certains, piercings et tatouages sont devenus trop communs. Maintenant, il existe de nouveaux moyens qui font peur : le branding — le marquage au fer rouge —, les implants — introduction d'objets sous la peau — ou la scarification — incision à vif dans l'épiderme.

Mais où s'arrête le plaisir et où commence la souffrance ? Pour aller encore plus loin, Sophie voudrait faire une scarification. Bien sûr, elle sait qu'elle va mettre son corps à rude épreuve. « *Je peux avoir de graves blessures, mais le danger, ça fait partie du jeu. L'idée justement, c'est de savoir si on peut le supporter* ». Comme un défi à soi et aux autres. Il y a encore quelques semaines, Sophie était une étudiante comme les autres en faculté d'anglais à Toulouse. Mais la modification corporelle l'a happée*. Elle vient de tout abandonner pour se consacrer à ce nouveau métier. Sa famille n'a pas fait de commentaire. Sophie a une seule obsession. Maintenant, le regard des autres n'a plus d'importance.

D'après *Paris-Match* (5-11 octobre)

* ados : apocope d'« adolescents »

* moule : forme imposée de l'extérieur (à la personnalité, au caractère...)

* cocon : (figuré) protection

* être happé par quelque chose : (Figuré) devenir dépendant de quelque chose

Compréhension écrite [0,5 points par réponse correcte ; total : 4 points]

Dans les questions ci-dessous, choisissez la réponse qui convient (**UNE seule réponse est correcte**). **Attention : chaque réponse incorrecte diminuera de 33 % les points prévus pour chaque question (-0,16)**. En revanche, cette diminution ne sera pas appliquée dans le cas des questions pour lesquelles vous ne donnerez pas la réponse.

1. Est-ce que le piercing et le tatouage sont aussi fréquents parmi les filles que parmi les garçons ?
 - a) Oui, ils sont aussi fréquents parmi les garçons que parmi les filles.
 - b) Non, ils sont plus fréquents parmi les filles que parmi les garçons.
 - c) Non, ils sont plus fréquents parmi les garçons que parmi les filles.
 - d) Il n'y a pas de statistiques à ce sujet.
2. Est-ce que la féminité est très appréciée par Anouk ?
 - a) Non, pas du tout.
 - b) Un peu, mais pas beaucoup.
 - c) Elle adore ça.
 - d) Elle ne se prononce pas à ce sujet.
3. Quand est-ce qu'Anouk s'est fait percer pour la première fois ?
 - a) Elle vient de se faire faire son premier piercing.
 - b) Il y a trois ans.
 - c) Il y a deux ans.
 - d) Le texte ne permet pas de le dire.
4. Est-ce qu'Anouk a facilement obtenu l'autorisation de ses parents pour se faire faire le deuxième piercing ?
 - a) Oui, parce qu'aussi bien son père que sa mère étaient d'accord.
 - b) Non, parce que sa mère était d'accord, mais son père ne voulait pas.
 - c) Non, parce que son père était d'accord, mais sa mère ne voulait pas.
 - d) Non, parce que ni son père ni sa mère n'étaient d'accord.
5. Est-ce que les parents d'Anouk savent qu'elle s'est fait faire un troisième piercing ?
 - a) Oui, ils le savent.
 - b) Son père le sait, mais pas sa mère.
 - c) Sa mère le sait, mais pas son père.
 - d) Non, ils ne le savent pas.
6. Pourquoi les adolescents décident-ils en général de se faire percer et tatouer ?
 - a) Parce que leurs parents le font aussi.
 - b) Parce que tous les chanteurs le font aussi.
 - c) Parce que c'est une façon de se singulariser.
 - d) Parce que tous les sportifs sont tatoués et percés.
7. Est-ce que les tatouages et les piercings constituent un signe d'appartenance à une classe sociale déterminée ?
 - a) Non, parce que des jeunes d'origines sociales très différentes se font percer ou tatouer.
 - b) Oui, parce que c'est seulement les jeunes de milieux défavorisés qui se font tatouer et percer.
 - c) Oui, parce que c'est seulement les jeunes de familles riches qui se font percer et tatouer.
 - d) Oui, parce que le tatouage et le piercing sont surtout pratiqués par des jeunes de classe moyenne.
8. Quel est l'intérêt, pour Sophie, de se soumettre à ce genre de pratiques ?
 - a) Il s'agit, pour elle, de se préparer pour exercer un nouveau métier.
 - b) Il s'agit de se démontrer qu'elle est différente de tout le monde.
 - c) Il s'agit de provoquer les gens.
 - d) Il s'agit de tester sa résistance à la douleur physique.

Expression écrite (UNE OPTION, à choisir) [4 points]

Faites une rédaction d'un minimum de dix lignes (ou de 100 mots environ) sur UN des sujets suivants :

OPTION A

Aimez-vous les piercings et les tatouages ? Pourquoi ? Que pensez-vous du cas de Sophie, qui est disposée à mettre en danger sa propre santé pour trouver du plaisir ? Croyez-vous qu'une telle attitude est justifiée ou, au contraire, pensez-vous qu'il s'agit d'un cas pathologique qui révèle un profond mal-être ? Justifiez votre opinion.

OPTION B

Dans le texte il est dit : « *La différence, c'est bien, mais pas trop* ». Êtes-vous d'accord avec cette affirmation ? « Faut-il » être différent(e) ? Pourquoi ? Pensez-vous qu'il y a des limites à respecter ? Si oui, lesquelles ? Vous sentez-vous différent(e) ? En quoi ? Aimerez-vous être plus ou moins différent(e) ? Pourquoi ? Par ailleurs, on définit souvent la tolérance comme le respect à la différence et à la diversité ». Êtes-vous tolérant(e) ? Acceptez-vous que les autres aient des avis différents des vôtres ? Donnez des exemples.

PROVA AUDITIVA

ENTRETIEN AVEC FRÉDÉRIC PÉCHENARD, NOUVEAU PATRON DE LA POLICE JUDICIAIRE

Lisez les questions ci-dessous et écoutez attentivement l'enregistrement sonore. Puis cochez la bonne réponse (**UNE seule réponse est correcte**). **Attention : chaque réponse incorrecte diminuera de 33 % les points prévus pour chaque question (-0,08)**. En revanche, cette diminution ne sera pas appliquée dans le cas des questions pour lesquelles vous ne donnerez pas la réponse.
[0,25 par réponse correcte ; total : 2 points]

1. Quelle est l'adresse de la Police judiciaire ?
 - 36 Quai Voltaire.
 - 36 Quai des Orfèvres.
 - 46 Quai des Orfèvres.
 - 36 Rue de Seine.

2. Quel est le seul moteur de Frédéric Péchenard ?
 - L'argent.
 - La programmation de sa carrière.
 - La passion pour son métier.
 - La défense de la police.

3. Qu'est-ce qui est fondamental pour un enquêteur de la police judiciaire ?
 - La culture du doute.
 - La culture.
 - La capacité de réaction.
 - La persévérance.

4. Quels sont les principaux éléments d'une enquête policière réussie ?
 - Le travail et l'intuition.
 - Le hasard et les sources d'information.
 - La rigueur et la persévérance.
 - La chance et la méthode.

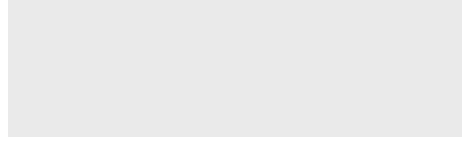
5. Quelle est la condition indispensable pour que les caméras de surveillance soient efficaces ?
 - Qu'on en fasse une bonne utilisation.
 - Qu'elles enregistrent ce qu'elles filment.
 - Qu'on ne dise pas où elles sont installées.
 - Qu'on les déplace périodiquement.

6. Combien de temps Frédéric Péchenard a-t-il passé à la Police judiciaire ?
 - 23 ans.
 - 25 ans.
 - 33 ans.
 - 13 ans.

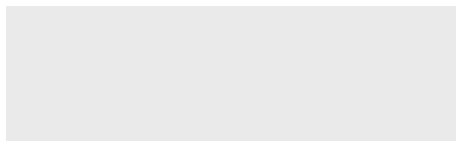
7. Quelles sont les affaires qui ont le plus marqué Frédéric Péchenard ?
 - Les grands succès.
 - Les affaires de drogue.
 - Les affaires de terrorisme.
 - Les histoires graves non élucidées.

8. Selon Frédéric Péchenard, y a-t-il des similitudes entre la police judiciaire et les séries policières ?
 - Oui, les séries policières reflètent très exactement le travail de la police judiciaire.
 - Oui, il y en a beaucoup.
 - Non, aucune.
 - Un peu, mais pas beaucoup.

Etiqueta del corrector/a



Etiqueta identificadora de l'alumne/a



L'Institut d'Estudis Catalans ha tingut cura de la correcció lingüística i de l'edició d'aquesta prova d'accés

DESCARREGAT DE SELECTES.CAT



Proves d'accés a la Universitat. Curs 2006-2007

Llengua estrangera Francès

Sèrie 1 - A

Suma de notes parcials

Redacció

C. escrita

C. oral

1

1

2

2

3

3

4

4

5

5

6

6

7

7

8

8

Total

Etiqueta de qualificació

Redacció

Comprensió escrita

Comprensió oral

Etiqueta identificadora de l'alumne/a

Ubicació del tribunal

Número del tribunal

LA DOUBLE VIE DES LYCÉENS

« *Je relis ma leçon entre deux bus à nettoyer* ». Walid Melih, 19 ans, résume sa double vie. Élève en bac professionnel maintenance, le jour. Salarié, sous contrat à durée indéterminée, le soir. Il travaille du lundi au vendredi, de 19 heures à minuit, dans un dépôt des transports en commun lyonnais. Puis il rentre chez ses parents. Ce lycéen a commencé à travailler il y a deux ans. « *Pour avoir une certaine indépendance, dit-il. La vie, c'est cher. Alors, si je peux décharger mes parents...* ». Avec ses 500 à 600 euros par mois, Walid paie sa voiture, son téléphone portable, ses sorties.

Au lycée professionnel Seguin de Lyon, la situation de Walid n'est pas exceptionnelle. « *La moitié de nos élèves ont une activité* », estime Marie-José Vuillermet Corot, la proviseure*. Ces emplois sont variés (livraison de pizzas, fast-food, marchés...).

Combien de lycéens sont concernés ? Impossible de le savoir précisément. Le ministère de l'éducation nationale ne dispose d'aucune statistique. La représentante de la Fédération indépendante des lycéens (FIDL) estime qu'il s'agit d'un sujet tabou y compris chez les élèves. « *Les lycéens ont parfois du mal à assumer une activité qui les met dans une position à part vis-à-vis des autres élèves* ».

« *Il faut rentrer de l'argent* », explique Jorge, lycéen et déménageur*. D'après une multitude de témoignages, les élèves qui exercent une activité salariée régulière en période scolaire sont beaucoup plus nombreux dans les lycées professionnels. Dans ces filières* les inscrits sont proportionnellement deux fois plus souvent issus de catégories sociales défavorisées que dans la voie technologique. Deux sociologues relativisent toutefois cette donnée. Robert Ballion estime que « *le mobile économique n'est pas la seule raison qui pousse les lycéens à pratiquer une activité* ». De son côté, Herilalaina Rakoto-Raharimanana a conforté cette analyse dans un livre sur les petits boulots*. « *Ils veulent acquérir une autonomie, entrer dans la vraie vie ; l'école leur semble un monde plus artificiel, qui maintient une sorte d'infantilisation* », explique-t-il.

En réalité, la nécessité et le désir d'autonomie financière sont souvent mêlés dans des milieux sociaux où le travail reste le plus sûr moyen de s'en sortir. « *Dans leur famille, on leur fait comprendre que c'est mieux de travailler* », résume la proviseure du lycée Seguin. Cependant, le décrochage* scolaire n'est pas une fatalité pour ces lycéens-travailleurs. « *Contrairement à leurs pairs qui ne connaissent pas l'expérience du travail rémunéré, ils sont confrontés très tôt à un univers de responsabilités* », note Herilalaina Rakoto-Raharimanana. La fatigue et l'absentéisme sont cependant un problème évoqué dans tous les établissements concernés. Au lycée Seguin, on évoque « *une forme de tolérance au cas par cas* ». Un professeur note même qu'il a récemment trouvé un travail dans une entreprise voisine pour un de ses élèves. « *C'était cela, ou bien il abandonnait pour partir travailler à plein temps* ». Preuve que l'école, dans sa pratique quotidienne, s'adapte souvent aux réalités sociales.

D'après *Le Monde de l'Éducation* (septembre 2006)

* proviseure : directrice d'un lycée

* déménageur : ouvrier qui transporte des objets, des meubles d'un logement à un autre

* filière : spécialité

* boulot : (familier) travail

* décrochage : abandon

Compréhension écrite [0,5 points par réponse correcte ; total : 4 points]

Dans les questions ci-dessous, choisissez la réponse qui convient (**UNE seule réponse est correcte**). **Attention : chaque réponse incorrecte diminuera de 33 % les points prévus pour chaque question (-0,16)**. En revanche, cette diminution ne sera pas appliquée dans le cas des questions pour lesquelles vous ne donnerez pas la réponse.

- Combien d'heures Walid travaille-t-il par semaine ?
 - 20 heures.
 - 15 heures.
 - 25 heures.
 - 18 heures.
- En quoi Walid dépense-t-il l'argent qu'il gagne ?
 - Il contribue à l'économie familiale.
 - Il paie ses loisirs.
 - Il paie ses études au lycée.
 - Il paie la voiture de ses parents.
- Est-ce que les élèves du lycée Seguin travaillent habituellement ?
 - Oui, environ 50 % des élèves le font.
 - Non, aucun.
 - Oui, tous les élèves travaillent.
 - Le lycée n'a pas de données sur le travail de ses élèves.
- Pourquoi, selon la Fédération indépendante des étudiants, les élèves ne parlent-ils pas en général de leur travail ?
 - Parce qu'ils ont honte de travailler.
 - Parce que leurs parents ne savent pas qu'ils travaillent.
 - Parce qu'ils ne veulent pas que leurs professeurs sachent qu'ils travaillent.
 - Parce que le fait de travailler les rend différents par rapport à leurs camarades.
- Existe-t-il des différences socio-économiques remarquables parmi les lycéens des différentes spécialités ?
 - Oui, les lycéens des centres professionnels proviennent plus souvent de milieux défavorisés.
 - Oui, les lycéens de la voie technologique proviennent plus souvent de milieux défavorisés.
 - Non, il n'y a pas de différences importantes parmi les lycéens des différentes voies.
 - Le texte ne permet pas de le dire.
- Est-ce que, d'après les sociologues mentionnés, gagner de l'argent est la principale motivation des élèves qui travaillent ?
 - Oui, leur principal but est de gagner de l'argent.
 - Non, pour eux, c'est une façon d'entrer dans le monde des adultes.
 - Non, ils veulent être utiles à la société.
 - Pour les sociologues, les situations sont tellement variées qu'on ne peut pas généraliser.
- Est-ce que le fait de travailler a une incidence sur la vie académique des élèves ?
 - Oui, la plupart d'entre eux abandonnent finalement leurs études.
 - Oui, ils obtiennent des résultats moins bons que ceux qui ne travaillent pas.
 - Non, au contraire, leurs notes sont bien meilleures que celles des étudiants qui ne travaillent pas.
 - Oui, ils sont souvent fatigués et leur assistance aux cours n'est pas toujours régulière.
- Pourquoi le professeur mentionné dans le texte a-t-il aidé son élève à trouver un emploi ?
 - Parce qu'il avait peur que l'élève quitte le lycée.
 - Parce que l'élève était quelqu'un de très responsable.
 - Parce que la famille de l'élève avait des problèmes économiques.
 - Parce que c'était un emploi très bien payé.

Expression écrite (UNE OPTION, à choisir) [4 points]

Faites une rédaction d'un minimum de dix lignes (ou de 100 mots environ) sur UN des sujets suivants :

OPTION A

Que pensez-vous de la vie de ces lycéens-employés ? Feriez-vous la même chose ? Pourquoi ? Quels sont les avantages et les inconvénients d'étudier et travailler en même temps ?

OPTION B

Dans le texte il est dit que les lycéens qui travaillent « sont confrontés très tôt à un univers de responsabilités ». Qu'est-ce, pour vous, « avoir des responsabilités » ? Avez-vous des responsabilités ? Si oui, lesquelles ? Ou, au contraire, pensez-vous que seulement les adultes ont des responsabilités ?

PROVA AUDITIVA

**ENTRETIEN AVEC NICOLE MARTIN,
MEMBRE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DE LA MÉDIATION FAMILIALE**

Lisez les questions ci-dessous et écoutez attentivement l'enregistrement sonore. Puis cochez la bonne réponse (**UNE seule réponse est correcte**). **Attention : chaque réponse incorrecte diminuera de 33 % les points prévus pour chaque question (-0,08)**. En revanche, cette diminution ne sera pas appliquée dans le cas des questions pour lesquelles vous ne donnerez pas la réponse.
[0,25 par réponse correcte ; total : 2 points]

1. Quels sont les problèmes qui peuvent être abordés dans la médiation familiale ?
 - Seulement les problèmes causés par un divorce.
 - Les problèmes psychologiques des enfants de parents divorcés.
 - Les problèmes de communication entre parents et enfants.
 - Tous les conflits qui surgissent au sein de la famille.

2. Qu'est-ce qu'on fait au cours de la première séance de médiation ?
 - On réunit les personnes impliquées avec le juge.
 - On réunit les personnes impliquées avec un psychologue.
 - On définit le cadre de la médiation.
 - On constitue l'équipe de médiateurs.

3. Combien de séances de médiation fait-on en moyenne pour chaque cas ?
 - De huit à dix.
 - De six à huit.
 - De douze à quatorze.
 - Ça dépend des cas.

4. Quelle est la durée des séances ?
 - Une heure.
 - Une heure et demie.
 - Une demi-heure.
 - Trois quarts d'heure.

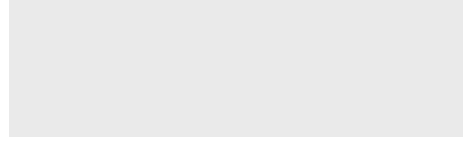
5. Avec quelle périodicité les séances se font-elles ?
 - Une fois par semaine.
 - Une fois par mois.
 - Une fois tous les quinze jours.
 - Ça dépend des cas.

6. Quel est le rôle du médiateur ?
 - Diriger la discussion et encourager la communication.
 - Imposer des solutions aux personnes concernées.
 - Réconcilier le couple.
 - Déterminer quels spécialistes doivent intervenir dans la médiation.

7. Quel est le résultat immédiat de la médiation ?
 - On rédige un rapport pour le juge.
 - On arrive à un accord exclusivement verbal.
 - On rédige un document qui engage les personnes concernées.
 - Chaque cas se résout de façon différente.

8. Dans une médiation familiale judiciaire, quand la médiation ne donne pas de résultats, quelle est la solution déterminée par la loi ?
 - Il faut faire une deuxième médiation.
 - Le juge règle les conséquences de la séparation.
 - On change de médiateur.
 - On fait intervenir une équipe de psychologues et d'avocats.

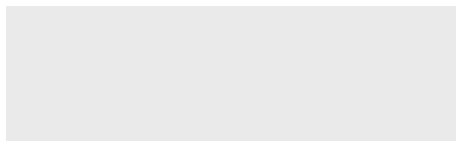
Etiqueta del corrector/a



--	--

--	--

Etiqueta identificadora de l'alumne/a



L'Institut d'Estudis Catalans ha tingut cura de la correcció lingüística i de l'edició d'aquesta prova d'accés

DESCARREGAT DE SELECTES.CAT